

	CODIR GESMA du 10/04/2025 de 19h30 à 22h00 à MONTAUZIER Compte rendu	
---	---	---

Présents : Noël Jean Marie, Chassaing C, Chevalerias Y, Folmer A, Giraud P, Boerkmann F, Guillard E, Gaumont A, Lachgar S

Excusés : Mounier M, Jouin C, Delage M,

Validation du dernier CR de Codir

Validé

Mise en ligne sur le site-->François

Avancement actions du dernier CR

Charte minibus : faite et diffusée sur le site.

Charte du matériel : faite et diffusée sur le site.

Dates Bouffe Plouf et repas fin de saison : Affichées sur le site

Formulaire repas de fin de saison : <https://www.plongee-gesma.com/site/form-view/76>

Site du GESMA : paiement de l'hébergement et du plugins pour les formulaires

Affichage des blocs « perso » non requalifiés dans la salle du club et à Nautilus : Reste à faire → Christian

Mise à jour des cartes des encadrants et affichages de celles-ci.

POSS-Nautilus-Gesma : Transmis à Mme Ungaro,

Retour du Codep

Formations :

Nitrox à 60€

Tiv : 0 €

Initiateurs 60€

Nx confirmé : juste 16€ de carte

Théorie décentralisée à 60€

Inventaire codep : Seules les commissions apnée et technique ont remis leur inventaire

Création d'un site sous VPDIVE

AG CSNA à Angoulême le 23/11/25, lieu non défini.

Avancement nouveau local

Avancement du nettoyage (hors 1^{er} étage) : Déjà bien avancé.

Il reste à faire la peinture (Angélique donne qqs pots) notamment pour le sol de la cave.

Les « boulistes » doivent quitter les locaux à une certaine date.

Plan d'implantation : Juste une ébauche, prévoir placards hauts et sous évier.

Récupérer : le « bar » du local, le frigo actuel ira certainement derrière la porte

Prévoir achat d'un support pour la télé

Prévoir planning pour le déménagement

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social : 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale : chez M. Delage, 7 résidence le vallon des rochers, 16400 Puymoyen

La convention Mairie-Gesma est en cours d'élaboration, le GESMA va devoir dénoncer la convention actuelle du 64 rue Montauzier->**Michel**

La « cave » sera réservée à la nap et à l'apnée

Cylindre des clés : Le GESMA achètera des cylindres de porte normaux et sécurisés pour les différentes pièces qui accueilleront le matériel et le compresseur.

Envisager des étagères pour derrière la porte du local compresseur afin d'avoir un lieu de stockage de divers outils mais aussi sécurisé la porte.

Jean-Noël a commencé à peindre porte extérieure et volets du rez de chaussée,

Budget prévisionnel transmis par Yvon : On peut réduire un peu le budget, Yvon se propose de faire un aménagement pour les combis.

Faire éventuellement une demande à la mairie, pour les frais (meubles, quincaillerie) occasionnés par ce déménagement ou lors de la demande de subventions pour fonctionnement établis chaque année courant Septembre.

Assurance : Maif à contacter, mais il nous faut l'adresse exacte->**François**

Tuilage de l'assurance jusqu'au 15/05/25 ?

Préfecture à informer->**François**

Déménagement : On est un peu « bloqué » tant que pas de convention ni d'assurance,

Avancement Nettoyage de la Charente

Suivi du projet : Estelle

Réunion le 22/04 au local (l'ancien) à 18h, si le déménagement prend du retard

Date envisagée : 04/10 ou 27/09, en attente d'infos sur les animations de la ville d'Angoulême sur le mois de Septembre-->**Salmi**

Lieu : Bourgines

Demande de subvention à envisager.

Anciennes demandes à transmettre à Estelle (-->**François**), qui se chargera d'en établir une nouvelle,

TIV

A faire : Affichage des blocs non requalifiés dans la salle du club et à Nautilus → Christian

Liste des personnes TIV habilités à gonfler : → **Yvon** doit rajouter qqs noms.

La liste de des personnes autorisées à gonfler doit être validée ensuite par le Codir.

RIFA

Proposition de la date de « révision » : 17/04...ça semble pas possible pour une séance dans le nouveau local.

La demande pour l'aquarium a été faite, mais le responsable des Tours d'Angoulême n'a pas souhaité aller dans la salle du haut de peur d'y être à l'étroit avec ses membres...ce jeudi 5 personnes étaient présentes !

Des séances ont déjà été faites dans le local actuel.

Proposition de la date de « formation » : 27/04, salle non définie, peut-être le CDOS→**Pascal** fait la demande.

Gestion du matériel

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social : 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale : chez M. Delage, 7 résidence le vallon des rochers, 16400 Puymoyen

Formulaire pour demande d'emprunt du matériel (plongée) via le site validé par le Codir, bouton à côté de celui du minibus->**François**.

Bouffeplouf du 16/04/2025

Faire rappel des infos->**Michel**

Repas de fin de saison du 25/06/2025

Précisions concernant la soirée (résa, horaires, communication, logistique, ...) mail à envoyer aux adhérents : Juste après la bouffe plouf->**Michel**

Lien d'inscription : <https://www.plongee-gesma.com/site/form-view/76>

Achat des boissons (vin/jus de fruits etc)->**Pascal**

Achat de la viande->**Cyrille**

Tireuse à bière->**Cyrille**

Planchas->**Cyrille&Michel**

Site du GESMA

Le système Vpdive (gestion d'un club, site web, agenda etc) semble prendre le l'ampleur : CODEP16, base fédérale, vote électronique lors de l'AG de la FFESSM et des clubs associatifs.

Le GESMA avait fait quelques tests il y a quelques années :

<https://plongee-gesma.vpdive.com/>

Le GESMA doit constituer un groupe de travail, de réflexion pour étudier cet outil. François avait déjà travaillé sur cet outil, il peut en faire une démonstration, mais estime que plusieurs membres doivent s'y intéresser afin de le prendre en main.

Avancement document auto-contrôle

Registre concernant le gonflage Nitrox ? → Non abordé

Date de réunion des cadres ? **Pascal** va proposer prochainement une réunion, certainement sur un soir de piscine dans la salle des clubs.

Avancement du POSS sortie en milieu naturel

Fait par François, quelques rectificatifs à faire (suite aux remarques de Marc)->**François**

Ce POSS est dédié à la plongée, pour les autres activités charge aux responsables des autres commissions d'en établir un.

Affichage plastifié accroché au sac de sécu, et mise à disposition à côté de celui-ci de quelques exemplaires.->**François**

Été actif+Nautilus+La Couronne

Nautilus : Le Gesma ne peut pas cette année, délais un peu court pour qu'on s'organise. Réponse à faire à la directrice → **Christian**

Été actifs : Déjà 4 dates pour les étés actifs habituels → **Christian**

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social : 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale : chez M. Delage, 7 résidence le vallon des rochers, 16400 Puymoyen

La Couronne : Le Gesma pourrait proposer 2 séances si la proposition des séances de nage après la fermeture de la piscine intéresse des membres.

Gestion du dossier → **Christian**

Matériel

Tubas : pas d'achat prévus, demande à faire aux responsables des commissions.

Masques : Achats en cours → **Yvon**

Système de marquage à l'étude des masques → **Anthony**

Souvent pas de seau de désinfection...le dp devrait s'assurer de la mise en place du seau.

Information à afficher au local de Nautilus → affichage déjà mis en place par Anthony sur le tableau dans notre local de Nautilus, mais peut-être à changer de place

Le rappel de cette consigne d'hygiène sera intégré aux mails à destination des dp les lundis et mercredis. → **François**

Proposition d'un inventaire complet à l'occasion du déménagement vers le nouveau local, y compris Nautilus et l'éventuel matériel du club présent chez les responsables de commissions → **Michel** va faire un rappel

Tour de table

Défiscalisation : le fichier va bientôt arriver.

Forum du sport : Proposition pour faire des baptêmes, acceptée par le GESMA, réponse à faire → **Yvon**

Créneaux

Le GESMA souhaite conserver l'ensemble des créneaux indiqués sur sa convention et sur les avenants établis jusqu'à présent (Demander à **Marc** si l'avenant du Samedi est toujours d'actualité ?)

De plus il serait souhaitable que les lundis le GESMA dispose d'une ligne supplémentaire.

Prochaine réunion : 22/05/25

Secrétaire du GESMA :

M. Boerkmann F

Le président adjoint du GESMA :

M. Giraud Pascal

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social : 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale : chez M. Delage, 7 résidence le vallon des rochers, 16400 Puymoyen